

Dossier : À Coignières, de nombreux projets à visée environnementale

Politique de la ville : dispositif "Savoir nager"

Approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Label "villes internet" : deuxième arobase pour la ville

Spécial budget : 2025, un budget tourné résolument vers l'avenir

Portrait : Sandrine Conry, le partage comme adage



Coignières, éco-solidaire par nature

Sommaire



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER

À Coignières, de nombreux projets à visée environnementale

14 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS

Enfance :

- Championnat départemental scolaire du jeu d'échecs
- La classe de neige, une tradition particulièrement appréciée !
- Le café des parents, un temps d'échange précieux
- Tournoi de judo
- Au centre de loisirs, des activités favorables au développement des enfants

18 COIGNIÈRES AGIT

- Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, approuvé !
- Label "villes internet" : la commune obtient un deuxième arobase !

20 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES

- Cérémonie des vœux du Maire aux Coigniériens
- Inauguration des espaces rénovés de la R.-A.
- La chasse aux œufs 2025, une belle réussite !

22 VIE CULTURELLE

Reprise des dimanches musicaux

24 PORTRAIT

Sandrine Conry, le partage comme adage

26 EN BREF

Des échanges constructifs avec les commerçants de Coignières

28 SPÉCIAL BUDGET

30 VIE MUNICIPALE

À noter / Délibérations

32 HOMMAGE

M. Pailleux

33 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

34 COIGNIÈRES PRATIQUES

Informations

35 TRIBUNES LIBRES

Directeur de publication : Didier Fischer - Coordination : Laurent Lanyi - Cabinet du Maire : Clarisse Colinart-Piatek - Rédaction : Louis-Ary Laristan - Conception : Pascal Maingé - Photos : Service communication - Impression : Nord'Imprim - Dépôt légal : ISSN 2610-8542 mai 2025



Chers Coigniériens, chères Coigniériennes,

Ces derniers mois ont été denses en matière de projets et d'initiatives, à l'image des travaux du groupe scolaire G. Bouvet qui progressent à grands pas, permettant ainsi à nos jeunes élèves de faire leur prochaine rentrée dans des locaux entièrement réhabilités. Les espaces rénovés de la résidence autonomie ont été inaugurés et la réunion de présentation de la nouvelle aire multisports intergénérationnelle a eu lieu le 29 avril. Malgré les contraintes rencontrées, ces quelques exemples témoignent du suivi rigoureux de la feuille de route établie par notre équipe.

Nous poursuivons nos efforts pour préserver notre patrimoine, qu'il soit historique ou naturel. La ville de Coignières est aujourd'hui dotée d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document en cohérence avec notre vision d'un développement durable et responsable. Par ailleurs, comme vous le découvrirez dans ce mag, de nombreuses actions environnementales sont mises en œuvre au quotidien pour protéger nos espaces et notre biodiversité.

Aussi, à la suite de la réunion de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, l'église Saint-Germain d'Auxerre de Coignières a obtenu un vœu favorable pour l'inscription au titre des monuments historiques. Nous sommes optimistes à ce sujet. Il s'agit d'une promesse faite en 2020, qui viendrait s'ajouter aux engagements tenus par notre municipalité. Nous vous informerons dans les meilleurs délais de la décision finale qui revient au Préfet de Région.

Enfin, la commune a récemment voté son budget, celui-ci se veut à la fois rationnel et ambitieux. Il nous permettra d'achever les grands projets de notre mandat et de maintenir les services publics tout en maîtrisant nos finances.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de SQY



POLITIQUE DE LA VILLE : VISITE DES PRÉFETS / 9 JANVIER

Frédéric Rose, Préfet des Yvelines et Marc Tschiggfrey, Préfet délégué pour l'égalité des chances, se sont rendus à Coignières, dans le cadre de l'intégration du quartier des Acacias en QPV (Quartier Politique de la Ville). Échanges au sein du Collège de la Mare aux Saules, visite du groupe scolaire G.Bouvet, déambulation dans le quartier des Acacias et discussions en salle du conseil municipal ont ponctué cette visite, durant laquelle les préfets ont constaté les actions déjà amorcées par la commune en faveur des habitants.

À noter, la présence de Didier Fischer, Maire de Coignières, d'élus, de Nicolas Ventre, Sous-préfet de Rambouillet, de représentants de la Direction académique des services de l'Éducation nationale, de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, de Seqens, des directeurs et proviseurs des établissements scolaires ainsi que des agents de la commune et du CCAS.



RAID 28 / 25 JANVIER

593 sportifs ont pris le départ de cette course d'orientation depuis le Gymnase du Moulin à Vent. Résultat : 70km parcourus en totale autonomie (chaque équipe devait transporter ses vivres, ses équipements et son matériel).



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU COLLÈGE / 3 FÉVRIER

Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, M. le Maire, accompagné de ses élus, les conseillers départementaux, la principale du collège, les représentants de l'Éducation nationale, les agents municipaux et les entreprises chargées des travaux ont assisté à cet événement. La livraison du nouveau collège est prévue en septembre 2027.



CONCOURS DE TIR À L'ARC / 8 ET 9 FÉVRIER

150 archers ont participé au traditionnel concours des débutants. Une manifestation organisée par la Compagnie des Archers de Coignières, en présence du Maire et de ses élus, dont Mohamed Mokhtari et Salah Krimat.





POLITIQUE DE LA VILLE : DIAGNOSTIC EN MARCHANT / 14 FÉVRIER

Dans le cadre de la Politique de la ville, un diagnostic en marchant a été organisé au sein des Acacias, en présence des agents de la commune, de l'association des résidents des Acacias, du bailleur, du Maire et d'élus.







Coignières, éco-solidaire par nature

INSTALLATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

Implantés cet hiver par nos agents, un peu partout sur notre territoire, **ces panneaux ont vocation à mettre en valeur des lieux spécifiques (étang du Val Favry, jardins familiaux du Pont de Chevreuse, rigoles royales...)** et à sensibiliser les passants à nos pratiques écologiques (**gestion différenciée, fauchage tardif, zéro-phyto...**). N'hésitez pas à sillonner Coignières, à la recherche d'informations enrichissantes !



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La ville de Coignières cherche à réguler les chenilles processionnaires, nuisibles pour la santé. Avec l'aide d'un prestataire spécialisé, des actions sont en cours afin de limiter leur prolifération.

1. Pose de pièges et de phéromones : un agent des espaces verts, formé sur le sujet, a installé dix pièges supplémentaires en début d'année sur les arbres contaminés. Par ailleurs, un investissement de dix pièges par an est prévu à l'avenir.

2. Enlèvement des cocons : une entreprise experte en la matière est intervenue pour retirer 117 cocons sur la commune, dont 54 situés dans le pin de la cour de l'école Bouvet. Malgré la recherche active de solutions, certains cocons restant inaccessibles aux interventions classiques, la commune a pris la décision d'abattre ce pin afin de préserver la sécurité et le bien-être des enfants.



ATELIER DE SENSIBILISATION AUX FRELONS ASIATIQUES



ATELIER
DE SENSIBILISATION

**LUTTE CONTRE
LE FRELON
ASIATIQUE**

DEVEZ-AMBA
DISTRIBU
AUX CAND
LIMITÉE À 10 PIÈGES

Animé le samedi 8 février par M. Didier Bourgeois, technicien sanitaire apicole et référent « frelons asiatiques » en Île-de-France, ce temps fort a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances de cet insecte et de découvrir les pièges existants afin d'endiguer sa propagation.

À noter, la présence de M. Cyril Longuépée, adjoint au Maire délégué à la transition écologique et de Mme Christine Renaut, conseillère municipale.





MOBILISATION POUR UN ACCÈS ÉQUITABLE À L'EAU

Courant janvier, une pétition du collectif EAU VERSAILLES-SQY et des Maires de Coignières, Guyancourt, Magny-les-Hameaux et Trappes a été lancée. Objectif : dénoncer une gestion de l'eau inéquitable !

Depuis plusieurs années, l'agglomération de SQY, qui a la compétence de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, a délégué cette dernière aux syndicats Hydreaulyx et Aquavesc. Des incohérences sont relevées :

- **Factures injustes** : dans les logements collectifs, l'eau est facturée au prix fort dès le premier m³, au tarif « gros consommateurs ». Une famille en logement social paie son eau potable près de 20% plus cher qu'une famille en maison individuelle, à cause de cette règle tarifaire ;
- **Réseaux négligés** : chaque jour, l'équivalent de 35000€ d'eau s'évapore, en raison de fuites dans les canalisations, insuffisamment entretenues ;
- **Gestion opaque** : chaque année, depuis 2016, plus d'un million d'euros, prélevé sur la facture des usagers, a été versé à l'entreprise Suez au titre de la « recherche », sans le moindre bénéfice perçu par les villes de l'agglomération.

Un rassemblement s'est formé le jeudi 13 février, devant l'Hôtel d'agglomération de SQY, afin de revendiquer une gestion publique de l'eau et la mise en place d'une :

- **Tarification progressive, sociale et écologique** (suppression de l'abonnement, prix symbolique pour les 20 premiers m³) ;
- **Modernisation des infrastructures** afin de réduire les fuites ;
- **Transparence renforcée** (contrôle strict des sommes versées par le délégataire privé à sa maison-mère afin de garantir que ces transferts bénéficient directement aux usagers).

**PRÉSERVONS L'EAU,
NOTRE BIEN COMMUN !**

Signez la pétition du collectif EAU VERSAILLES-SQY avec les Maires de Coignières, Guyancourt, Magny-les-Hameaux et Trappes.

**L'EAU EST UN BIEN COMMUN :
ENSEMBLE DÉFENDONS
NOS DROITS !**

COIGNIÈRES, PREMIÈRE COMMUNE EN COLLABORATION AVEC LE ZOO-REFUGE « LA TANIÈRE »

En janvier 2025, la commune a noué un partenariat avec « La Tanière », qui récupère, soigne et protège des animaux issus de sauvetages, détenus illégalement ou utilisés en laboratoire. Lors de l'élagage de certaines essences, les employés de l'établissement viennent récupérer les branches d'arbres afin de nourrir les animaux. Le premier ramassage a eu lieu les 10 et 11 février : des branches de tilleul ont été récoltées pour alimenter les éléphants. **Dans le cadre de cette initiative valorisant les déchets verts provenant de l'entretien de nos espaces communaux, les végétaux ne sont plus considérés comme des déchets. Une belle action solidaire qui apporte une aide concrète à nos amis les animaux et participe à la préservation de l'environnement.**



TEST D'UN DISTRIBUTEUR DE SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Suite à des demandes exprimées lors des conseils de quartier et dans le but de garantir la propreté de nos espaces publics, la Municipalité a installé un distributeur de sacs pour déjections canines le 1^{er} avril dans l'allée des pommiers, en complément de ceux installés dans la rue de la Prévenderie et dans le jardin Le Nôtre. Une phase expérimentale, d'une durée d'un mois, qui pourrait déboucher sur une mise en place définitive à cet endroit. Des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Rappel important : les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal dans l'espace public. En cas de non-respect, ils encourrent une amende de 135€. Ce ramassage est un geste élémentaire de civisme et de respect pour les passants !





CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS : APPEL À VOLONTAIRES



©lagazette-scy.fr

Depuis plusieurs semaines, des captures de chats errants se déroulent tous les lundis. Pour le moment, les zones de capture sont le Forum, les Portes de Chevreuse et l'école G. Bouvet.

Envie de vous impliquer dans cette action collective et de santé publique ?

Envoyez un mail à :

environnement@coignieres.fr ou contactez le 01 30 13 17 77.

Par ailleurs, si vous avez repéré des chats errants à Coignières, prévenez le service environnement via l'adresse mail ci-dessus : les trappages seront effectués en fonction de vos constatations.

**LA STÉRILISATION
EN FAVEUR
DE LEUR BIEN-ÊTRE**

CoIGNIERES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE

environnement@coignieres.fr
01.30.13.17.77 ● ● ● Villedescoignieres

coignieres.fr

Pour que leurs histoires d'amour ne finissent pas en souffrance animale !

Les bénéfices de la stérilisation

- 1 Amélioration de leur état sanitaire**
La stérilisation empêche la transmission de maladies infectieuses, et limite d'autres pathologies. Pour les femelles, elle réduit les risques de tumeurs liées aux ovaires.
- 2 Amélioration de l'hygiène et de la tranquillité publique**
En améliorant leur santé, elle contribue à lutter contre les maladies transmissibles entre l'homme et l'animal. Elle permet de réduire les nuisances sonores et olfactives, (bagarres nocturnes et marquages urinaires.)
- 3 Lutte contre la misère et la souffrance animale**
Les chats errants, souvent peu sociables, ne sont pas adoptables et sont exposés à des environnements dangereux. Lorsqu'ils sont capturés par la fourrière, ils risquent fréquemment l'euthanasie après le délai légal de 8 jours.

Ce que nous dit la loi

Quel est le rôle du maire dans la stérilisation des chats errants ?
En tant que garant de la tranquillité et de la salubrité publique, le maire a la responsabilité de mettre en place des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants pour le bien-être collectif. Ces actions doivent être réalisées au nom de la commune ou en partenariat avec une association.
Le maire a le pouvoir de faire capturer les chats non identifiés. Cette démarche peut être engagée à son initiative ou à la demande d'une association de protection animale.

Article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime et Article L. 212-10

Qu'est-ce qu'un chat errant ?
C'est un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics sur le territoire communal.



3 QUESTIONS À

**Cyril LONGUÉPÉE**

Adjoint au Maire

chargé de la transition écologique et de l'urbanisme

« LA LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ... »

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont un véritable fléau : les poils urticants et allergisants qu'elles libèrent dans l'air peuvent occasionner des réactions cutanées, des troubles respiratoires et des atteintes oculaires pour les êtres humains et les animaux.

Depuis l'arrivée de l'équipe municipale, le budget dédié à la régulation des chenilles processionnaires n'a cessé d'augmenter car nous apportons un traitement curatif (destruction des nids).

En discutant avec un agent des espaces verts, j'ai découvert que l'un d'entre eux avait été formé à la pose de pièges.

Désormais, nous allons prévenir d'un danger mais également réaliser des économies en faisant appel à ses compétences.

Il faut être réaliste, le chantier est immense. Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine arboré, une centaine de pins et de chênes avait été comptabilisée dans l'espace public. Nous ne pouvons pas traiter tous ces arbres : nous privilégions donc ceux situés dans les écoles et à proximité des lieux les plus fréquentés.

QUID DE L'ACTION MENÉE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES ?

L'atelier organisé en février a connu un vrai succès, avec 46 participants. Huit ambassadeurs coigniériens se sont manifestés pour l'installation de pièges à frelons asiatiques sur notre territoire. Chaque piège a été conçu à l'aide d'un procédé scientifique bien élaboré. Objectif : être le plus sélectif possible et capturer uniquement les frelons asiatiques, notamment les reines fondatrices. Ces pièges nous ont été recommandés par des apiculteurs, experts en la matière. J'en appelle à votre discernement : les pièges artisanaux composés de bouteilles, de sirop et de bière sont à bannir ! Chacun y va de sa « solution miracle » trouvée sur internet et cette démarche est contre-productive ! Petite précision : les pièges à frelons asiatiques resteront en place pendant huit semaines maximum, jusqu'à la sortie d'hibernation du frelon européen qui, lui, ne pose pas de problèmes majeurs aux abeilles. À la fin de ce test, les ambassadeurs ramèneront les pièges utilisés. L'opération devrait être renouvelée en 2026.

UN MOT SUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS ?

Dans les Yvelines, trois communes ont été lauréates de l'appel à projets national concernant la stérilisation et l'identification de chats errants : Chanteloup-les-Vignes, Rambouillet et Coignières. La subvention obtenue nous a permis d'acheter les trappes. Cette action s'inscrit dans la continuité des opérations initiées en 2020 : un recensement des chats errants avait alors été assuré avec des habitants. Dans la foulée, avec le soutien de la SPA, de Seqens et l'aide active des bénévoles de l'ASDAC, nous avons stérilisé plus de 50 chats.

La campagne actuelle répond à un double objectif : sensibiliser à l'importance de la stérilisation et de l'identification des chats errants pour le bien-être des animaux notamment mais aussi rechercher des volontaires pour le trappage. Je rappelle qu'un chat errant est un chat domestique sans propriétaire. Une fois stérilisé, il devient la propriété de la commune et est placé sous sa responsabilité. Notre ambition est de stériliser 50 chats d'ici la fin du mois de juin 2025. Nous n'y arriverons pas sans l'aide des Coigniériens ! »

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Pour nous accompagner dans une campagne de stérilisation des chats errants

Objectif de la campagne

La mairie de Coignières a obtenu une subvention pour la stérilisation et la prise en charge de 50 chats errants. Cette initiative favorisera leur bien-être et participera à la tranquillité publique.

Déroulé

A l'aide d'un détecteur de puces* électroniques, nous identifions les chats errants. Nous les prenons ensuite en charge afin qu'ils soient emmenés chez un vétérinaire, stérilisés et soignés si besoin. Ils sont ensuite pucés, la mairie devenant leur propriétaire officiel. Après leur rétablissement, ils sont relâchés dans leur milieu pour ne pas les perturber.

*Nous remercions nos propriétaires qui ont l'obligation de faire identifier leurs chats pour garantir leur sécurité et éviter toute confusion avec des animaux errants.

Vous êtes intéressé(e) pour être volontaire ? Vous avez repéré des chats errants ? Contactez-nous !

environnement@coignieres.fr
01.30.13.1777

Villedecoignieres

COIGNIÈRES
ECO 2019-2026 (PAR DÉCRET)
coignieres.fr

ENFANCE

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SCOLAIRE DU JEU D'ÉCHECS

27 écoliers scolarisés à M.Pagnol et à G.Bouvet, ainsi que des collégiens de la Mare aux Saules, ont participé à ce tournoi le mercredi 22 janvier, à Fontenay-le-Fleury. **Les échéphiles ont bénéficié d'un agréable soutien de la part de Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles, du professeur d'échecs François Delmas-Goyon, de la responsable du développement culturel Sonia Parrou, de leurs enseignants, d'animateurs et de leurs parents**, tous présents lors de la compétition. Bravo à nos jeunes talents, qui ont obtenu de bons résultats !



LA CLASSE DE NEIGE, UNE TRADITION PARTICULIÈREMENT APPRÉCIABLE !

Tout schuss ! Au mois de janvier, 64 écoliers de G.Bouvet et de M.Pagnol ont passé deux semaines enrichissantes à Saint-Michel-de-Chaillole. Dévaler les pentes enneigées des Hautes-Alpes a été très satisfaisant pour nos jeunes Coignériens : merci aux agents de la Direction de l'action scolaire et éducative et aux enseignants pour la bonne organisation de ce séjour.



LE CAFÉ DES PARENTS, UN TEMPS D'ÉCHANGE PRÉCIEUX !

Les 8 février, 15 mars et 5 avril, plusieurs familles ont rallié le centre de loisirs « La Farandole » afin d'échanger librement sur des thématiques inhérentes à l'éducation. Accompagnés par Atika Lebre, coach en apprentissage et coach parental, les parents ont obtenu des conseils avisés qui serviront au quotidien. **L'objectif étant de favoriser l'épanouissement des enfants. Le dernier café des parents de l'année scolaire aura lieu le samedi 24 mai, de 11h à 14h, à « La Farandole ». Un repas partagé étant organisé, nous vous invitons à apporter un plat. Plus d'infos au 01 30 13 15 56.**



TOURNOI DE JUDO

Le 23 mars dernier, plus de 400 jeunes judokas yvelinois, membres des catégories babies à benjamins, se sont rendus au Gymnase du Moulin à Vent, dans le cadre d'une compétition organisée par l'association « Coignières Foyer Club ». **Une belle rencontre sportive, rendue possible par les bénévoles du CFC.**



Au centre de loisirs, des activités favorables au développement des enfants

Éducatives, sportives, manuelles, ludiques : différentes animations contribuent à l'épanouissement du jeune public.



Les vacances scolaires permettent aux 3-11 ans de s'amuser, de s'instruire et de se dépenser physiquement au sein de la structure. En février, par exemple, un parcours de motricité au gymnase, une confection d'une fresque géante "Château Disneyland", une sortie au bowling, un atelier culinaire intergénérationnel avec les seniors de la R-A (réalisation de gâteaux sans sucre transformé), une initiation au padel (sport de raquette en vogue) et une sortie à « Trampoline Park You Jump » (parc de jeux dédié au trampoline) leur ont été proposés, entre autres.

Les mercredis durant la période scolaire ne dérogent pas à la règle. Le 2 avril dernier, les enfants ont :

- **Visité un studio d'enregistrement à Fontenay-le-Fleury** : cette immersion dans l'univers de la production musicale, planifiée en vue du spectacle de fin d'année, leur a permis d'utiliser des micros, d'enregistrer leur voix et de se familiariser avec l'équipement professionnel ;
- **Arpenté le centre de tri sis à Thiverval-Grignon**, en compagnie de Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles : une journée instructive lors de laquelle ils ont découvert le processus de tri des déchets et l'importance du recyclage ;
- **Assisté au spectacle vivant « Don Quichotte »** à la Maison de Voisinage : cette adaptation ludique et interactive de ce chef-d'œuvre de la littérature espagnole a particulièrement plu à nos jeunes spectateurs.

Plus récemment, un projet axé sur l'alimentation saine et sur l'hygiène bucco-dentaire a instruit les enfants des écoles Bouvet et Pagnol. Via un grand jeu qu'ils avaient construit, ces derniers ont appris le fonctionnement de l'anatomie humaine (la bouche, les dents, le cerveau). Après avoir résolu des énigmes pour trouver le code du coffre, nos apprenants ont récupéré le dentifrice et la brosse à dents permettant de soigner la carie. Cette sensibilisation pédagogique a permis aux jeunes de saisir l'importance d'une alimentation équilibrée dans le but de préserver une bonne hygiène bucco-dentaire.



JEUNESSE



BELLE PERFORMANCE DE L'AS HANDBALL DU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES !

Début février, les minimes garçons et les minimes filles sont devenus champions dans les deux catégories majeures de l'UNSS collège. **C'est la première fois qu'un collège remporte ce double titre départemental ! Bravo à l'ensemble des joueurs et des joueuses !**

ÉNERGIQUES, LES 11-17 ANS !

Séjour au domaine skiable des Sybelles, participation à la fête du manga des Yvelines à Chanteloup-les-Vignes, tournoi de futsal à Montigny, blind test, pratique du taekwondo, du badminton, du triathlon et du judo, notamment, lors de l'événement « Sport en mixte » porté par le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France, sortie à Trampoline Park : **grâce au concours des animateurs du service jeunesse, les adolescents coigniériens ont, une nouvelle fois, vécu des vacances inoubliables en février !**



AU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES, UN ATELIER DE MÉDIATION ARTISTIQUE EN ANGLAIS

Conseillés par Alexandra Tomko, metteuse en scène californienne et artiste du spectacle « Bella, Stella & the Beast » (adaptation cocasse en anglais du conte de fée « La Belle et la Bête ») prévu le 20 mai prochain à l'Espace A.Daudet, 28 élèves de la classe de 6^eA ont apprécié ce temps scénique dans la langue de Shakespeare. **Mise en situation personnelle pour une meilleure gestion des émotions, découverte des personnes du spectacle et création de saynètes en anglais : les collégiens sont sortis de leur zone de confort, le temps d'un instant !**

LE DISPOSITIF « SAVOIR NAGER », UNE AUBAINE POUR NOS JEUNES COIGNIÉRIENS !

Pendant les vacances de Pâques, **dix enfants ont acquis une certaine aisance aquatique, grâce à cette action soutenue par l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et proposée dans le cadre de la Politique de la ville.** Marc Tschiggfrey, Préfet délégué pour l'égalité des chances, Sophie Martin, Déléguée du Préfet « La Verrière-Guyancourt-Maurepas-Coignières », Christophe Buhot, Maire du Mesnil-Saint-Denis, Salah Krinat, adjoint au Maire en charge de la jeunesse, Virginie Portal, Présidente du Comité Départemental des Yvelines de la Fédération Française de Natation et Abdel Guessoum, Directeur de la Prévention et des Politiques Jeunesse et Sportive, se sont rendus à la piscine du Mesnil-Saint-Denis afin de constater les progrès réalisés par nos apprentis nageurs.





NOS ÂÎNÉS RESTENT ACTIFS !

Courant janvier, ils ont obtenu de bons conseils sur l'alimentation saine, de la part d'une intervenante de l'association « Brain Up », **avant de découvrir comment allier santé, plaisir et budget maîtrisé dans leur alimentation au quotidien.** À l'initiative de l'association « API Coignières », le bingo de la chandeleur a été l'occasion pour chaque participant de remplir sa grille de nombres en premier. **Stimuler leur mémoire et renforcer leurs capacités cognitives, tels étaient les objectifs des participants aux ateliers « mémoire »** organisés les 1^{er} et 7 avril. Le lendemain, les seniors les plus mobiles ont approfondi leurs connaissances en matière de self-défense, sous l'égide du professeur d'arts martiaux M. Samir Arab. Merci aux agents du CCAS pour tous ces temps forts !



SENIORS COIGNIÉRIENS, PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMANDERIE, CITÉ DU NUMÉRIQUE (ÉLANCOURT) LE MERCREDI 23 MAI !

LA COMM@NDERIE

SAINT
QUENTIN
EN YVELINES
Terr. d'innovations



Initié par le CCAS, en partenariat avec le collège de la Mare aux Saules, ce projet intergénérationnel permettra aux élèves de l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et aux résidents des Moissonneurs d'explorer le patrimoine local, de participer à des ateliers numériques et créatifs et d'échanger entre eux.

Cette sortie est ouverte aux seniors extérieurs : inscrivez-vous au 01 34 61 45 75 ou par mail à ccasrpa@coignieres.fr.

Départ de la Résidence des Moissonneurs à 9h, retour vers 16h – Participation de 5€ – Prévoir un repas pour le déjeuner

ACTIONS MENÉES

LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), APPROUVÉ !

Lancé en 2020, le projet de révision du PLU a fait l'objet d'une délibération adoptée par le conseil municipal le 18 mars 2025.

Le PLU révisé a, par la suite, été approuvé par la communauté d'agglomération de SQY, lors du conseil communautaire du 10 avril 2025.

Pour rappel, les objectifs de cette révision sont nombreux :

- **Améliorer le cadre et la qualité de vie des Coigniériens, en intégrant la transition écologique dans les projets d'urbanisme ;**
- **Fixer un cadre cohérent entre les opérations d'aménagement et les politiques publiques ;**
- **Mettre en place une nouvelle conception du déplacement, qui permet la cohabitation apaisée des flux de transit et des flux locaux du quotidien ;**
- **Affirmer les fonctions de porte de la commune : porte du Grand Paris, porte de l'agglomération de SQY et porte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.**



LABEL "VILLES INTERNET" : LA COMMUNE OBTIENT UN DEUXIÈME AROBASE !

Désireuse d'améliorer votre expérience utilisateur en ligne, la Municipalité innove continuellement dans le domaine numérique. Grâce au travail effectué par les agents du service « systèmes d'information et infrastructures numériques », d'importantes avancées technologiques et informatiques ont été apportées depuis plusieurs années. Quelques exemples :

- **Déploiement de la fibre optique dans tous les bâtiments municipaux. Douze d'entre eux (les groupes scolaires, le centre de loisirs, l'Espace A.Daudet, les Salons Antoine de Saint-Exupéry...) sont fibrés ;**
- **Lancement d'un nouveau portail familles facilitant les inscriptions scolaires et extrascolaires, les réservations de la restauration scolaire, de l'accueil du matin et de l'accueil du mercredi ainsi que les paiements en ligne, notamment ;**
- **Mise en place de nouvelles solutions de partage d'idées (questionnaires en ligne) ;**
- **Création d'un compte LinkedIn « Mairie de Coignières », une plateforme sociale et professionnelle facilitant la mise en relation entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, mais également les candidats à la recherche d'une alternance ou d'un stage ;**

L'obtention, en février 2025, d'un deuxième @ (contre 1 auparavant) vient récompenser notre engagement à votre service !



ACTIONS MENÉES

CONSEILS DE QUARTIER : DÉCOUVREZ LE PROJET RETENU

À la suite des conseils de quartier 2024, les Coigniériens ont exprimé leur préférence, à l'occasion d'un sondage en ligne. La création d'un parcours dédié au patrimoine communal et de panneaux de présentation des lieux historiques de la ville a été plébiscitée par les votants (51,2%), devant la plantation d'arbres au niveau du « triangle » du parking devant les Acacias (27,9%) et l'installation de fontaines (allée des pommiers, etc.) et signalétiques pour les points d'eau (20,9%). **Le projet lauréat sera réalisé au cours de l'année 2025.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA MUNICIPALITÉ SE MONTRE PROACTIVE

Depuis le 13 janvier 2025, les rues situées autour de la Mairie (rue de la Mairie, rue des Étangs, rue des Merciers et rue de Neauphle-le-Château) sont limitées à 20km/h. **Objectif de cette phase expérimentale d'un an : renforcer la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes) dans les zones de rencontre. Nous vous rappelons la décision prise par Monsieur le Maire : dans cette zone 20, la circulation à contresens est interdite pour les cycles et les engins motorisés !**

Cette nouvelle mesure vient s'ajouter à la longue liste d'aménagements réalisés et d'actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers initiées sur notre territoire depuis plusieurs années. Symbole du bon travail accompli, Salah Krinat, adjoint au Maire, Olivier Racht, conseiller municipal, la Direction de la tranquillité publique et la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive ont récupéré, le 12 février dernier, à Gif-sur-Yvette, le panneau « ville prudente » actant notre obtention de 3 cœurs (contre 1 précédemment). Nous continuerons à faire le maximum pour sécuriser vos déplacements routiers à Coignières !



LA DEMANDE D'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN BONNE VOIE

Fin mars, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a émis un avis favorable concernant le classement de l'édifice. Toutefois, l'avis des membres de ladite commission est consultatif. La proposition sera prochainement présentée au Préfet de Région, décisionnaire en la matière.



VILLE ACTIVE

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX COIGNIÉRIENS

Le 24 janvier dernier, près de 380 personnes ont participé à cette soirée mémorable, articulée autour du thème de la paix. Rétrospective de l'année écoulée, célébration de l'année à venir, partage de la traditionnelle galette des rois, dégustation d'un savoureux buffet et échanges nourris ont jalonné cet événement majeur de notre ville. Notons la présence de Didier Fischer, Maire de Coignières, des élus dont Sophie Piffarelli, adjointe au Maire déléguée aux cérémonies et aux fêtes, de Marc Tschiggfrey, Préfet délégué pour l'égalité des chances, de Nicolas Ventre, Sous-préfet de Rambouillet, de sénateurs des Yvelines, de conseillers régionaux, d'élus du Conseil départemental, de Jean-Michel Fourgous, président de SQY, de maires de SQY et des communes avoisinantes ainsi que des élus du CMEJ.



RETOUR SUR LA 21^E ÉDITION DU FORUM DE L'EMPLOI



Le jeudi 10 avril, quelque 350 visiteurs sont venus à la rencontre des 43 exposants présents dans les Salons Saint-Exupéry. **Une fois de plus, les candidats à la recherche d'un emploi, d'une alternance, d'un job d'été ou en reconversion professionnelle ont saisi cette excellente opportunité d'échanger avec les multiples entreprises et structures, issues de différents secteurs d'activité (commerce, transport, service, informatique...).** Bravo à la Direction de l'Économie et de l'Emploi pour l'organisation de ce bel événement, en partenariat avec France Travail et SQY. Des personnalités locales étaient également présentes pour soutenir cette initiative, notamment : Marcelle Gorbena, conseillère communautaire déléguée à l'insertion professionnelle, M. le Maire et plusieurs élus, dont : Catherine Juan, adjointe au Maire en charge de l'économie et de l'emploi et Sophie Piffarelli, adjointe au Maire déléguée aux cérémonies.

INAUGURATION DES ESPACES RÉNOVÉS DE LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE « LES MOISSONNEURS »

Après deux ans de travaux, la Résidence-autonomie a dévoilé ses espaces fraîchement rénovés le 11 avril dernier. Les visiteurs étaient impatients à l'idée de découvrir les nombreux travaux engagés au sein de l'équipement : **réhabilitation intérieure de l'ensemble du rez-de-chaussée (salle de restauration, salle d'activités), renforcement de l'isolation (remplacement des baies vitrées par des baies extérieures en aluminium à double vitrage), rénovation des 80 salles de bain des studios aux étages en lien avec la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse)...** Pour le plus grand bonheur des résidents, la R-A a fière allure désormais ! À noter, la présence de M. Fourgous, président de SQY, de M. le Maire et de ses élus, dont M. Montardier et de Mme Francietta, responsable du département « Lieux de vie collectifs » de la Direction de l'Action Sociale (DASIF), lors de ce temps inaugural.



LA CHASSE AUX ŒUFS 2025, UNE BELLE RÉUSSITE !

Enjoués, de nombreux enfants ont recherché avec détermination les 2500 œufs factices cachés dans le Parc de la Préverderie le 12 avril dernier. En échange, les jeunes explorateurs ont obtenu de savoureux œufs en chocolat, qu'ils ont pu déguster sans modération ! Les petits Coignériens ont passé un excellent après-midi, en présence du Maire et d'élus, dont Sophie Piffarelli. Merci au service événementiel, à l'initiative de ce moment chaleureux.



VILLE ACTIVE

À BIENTÔT, MONSIEUR PAO !

Une page se tourne. Installé à Coignières depuis 1997, Monsieur Vuthea PAO, gérant de la pharmacie située au 3, rue de la Boissière, quittera la commune le 30 juin 2025 : « **Je garderai un très bon souvenir de Coignières et des relations tissées avec la population. J'ai accompagné quasiment trois générations. Évidemment, je pars avec une pointe de tristesse** », concède le pharmacien d'origine cambodgienne, arrivé en France à l'âge de 10 ans. Détenteur d'un baccalauréat C (mathématiques et sciences physiques), il opte pour des études de pharmacie puis la filière officine.

Après plusieurs années d'assistantat en pharmacie, le professionnel de santé rallie notre charmante ville. Devenu un commerçant reconnu à Coignières, Monsieur PAO met fin à une longévité de 28 années au service de la patientèle locale : « **Plusieurs facteurs expliquent mon départ. L'environnement économique est très compliqué, surtout pour les petites et les moyennes structures qui n'ont pas de visibilité économique : au fur et à mesure, les marges deviennent davantage restreintes et les charges augmentent. De plus, en ce qui me concerne, les conditions d'exercice se complexifient de plus en plus : gestion des papiers administratifs, respect des contraintes réglementaires et du cahier des charges...**



Par ailleurs, la plage horaire de la pharmacie est conséquente : je passe beaucoup de temps au travail et dépense de l'énergie. J'ai envie de lever le pied et de passer à autre chose ». Les futurs projets de cet homme de 60 ans ? « **J'assurerai certainement des remplacements par-ci, par là. Le reste du temps, je profiterai de mes enfants et je m'adonnerai à l'une de mes passions, la lecture** ».

Merci Monsieur PAO et bon courage pour la suite !

FOULÉES COULEURS : PENSEZ À VOTRE INSCRIPTION AVANT LE MERCREDI 14 MAI



En famille, entre amis ou en solo, participez à cet événement sportif et festif le **samedi 17 mai, dès 10h30**. À 11h, un échauffement zumba vous mettra en condition avant le grand départ prévu à 11h30, au Gymnase du Moulin à Vent. N'oubliez pas d'apporter votre tee-shirt (les lunettes vous seront fournies). Surtout, ne manquez pas le traditionnel jet de poudres colorées !

Bulletin d'inscription disponible sur www.coignieres.fr et à l'accueil de la Mairie (possibilité de s'inscrire sur place le jour j)
Manifestation ouverte aux 6 ans et plus

RENDEZ-VOUS AU VIDE-GRENIERS LE DIMANCHE 25 MAI



Pour se procurer des vêtements, des jouets ou des accessoires à petits prix, rien de plus simple : il vous suffira de flâner au milieu des nombreux stands le **dimanche 25 mai, de 9h à 18h**, sur le parking de la gare. Vous y trouverez votre bonheur, à coup sûr !

Infos : service événementiel – 01 30 13 17 67
evenementiel@coignieres.fr

VIE CULTURELLE

À COIGNIÈRES, DES TALENTS À PROFUSION !



Organisé il y a plusieurs mois, le concours d'art graphique et visuel « Les talents de Coignières » a permis à plusieurs artistes amateurs de s'exprimer. Peinture, photo, sculpture, dessin, techniques mixtes : qu'importe la spécialité, les participants ont fait valoir leur créativité ! Les œuvres sélectionnées ont ensuite été exposées au public le 11 janvier 2025, à la Maison de Voisinage. Près de 150 personnes ont voté pour leur œuvre favorite, en présence de M. le Maire, de Salah Krinat, adjoint au Maire délégué à la culture, d'un jury composé d'experts en art et des agents de la Direction de l'action culturelle. **Félicitations à l'ensemble des artistes !**

Prix du Jury : Zahra Benzerga, Yves Bouvier, Marion Evrard et Brigitte Misrahi.

Prix du public : Dominique Delachaux et Myriam Bouveret.



L'ESPACE A.DAUDET, THÉÂTRE D'EXPOSITIONS DE QUALITÉ

Du 13 au 31 janvier 2025, l'équipement culturel a accueilli les créations de Jean-Marc Bedouelle, Coignérien très engagé dans la vie locale. La mise en lumière du relieur de profession est logique : ses œuvres ont souvent émerveillé les visiteurs, lors des expositions du Coignières Foyer Club et des différents Marchés de Noël ! Curieux de nature, l'artiste s'adonne aujourd'hui à la peinture abstraite et aux techniques mixtes mêlant peintures, encres et collages, après avoir notamment exploré l'aquarelle, l'acrylique et la peinture chinoise. Ses toiles ont ravi les visiteurs, venus en nombre le 18 janvier dernier, lors du vernissage de l'exposition de peinture « Urbain – acrylique collage ».

Toujours dans cette démarche de valorisation des artistes locaux, Geoffrey Zanardi s'est également distingué par la qualité de ses toiles et gravures, dans le cadre de l'exposition « Mythologie et fantastique – Techniques mixtes ». Diplômé d'un BTS artistique, le responsable des espaces verts maîtrise différentes techniques : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, craie sèche et grasse, Rotring, crayon de couleur... Du monde fantastique à la mythologie en passant par la nature, ses compositions ont logiquement éveillé l'intérêt des passionnés de culture du 24 mars au 11 avril.

Félicitons ces deux artistes pour leurs excellentes réalisations et pour la transmission de leur art. En effet, des ateliers de médiation scolaire ont été proposés aux classes des élémentaires G.Bouvet et M.Pagnol en janvier et en mars. L'occasion pour les jeunes apprenants d'échanger avec les deux artistes.



REPRISE DES DIMANCHES MUSICAUX

Après deux années d'absence, la musique classique a, de nouveau, fait vibrer l'Église Saint-Germain d'Auxerre le dimanche 6 avril 2025. La venue de Jean-Charles Gandrille (organiste) et David Galoustov (violoniste) a enchanté les spectateurs, conscients d'avoir assisté à une belle prestation de la part de deux phénomènes, notamment vainqueurs de prix et de concours internationaux.



3 QUESTIONS À



Salah KRIMAT

Adjoint au Maire chargé de la culture, du patrimoine et de la jeunesse

« LES TALENTS DE COIGNIÈRES, UNE RÉUSSITE ?

Cette première édition a connu un franc succès, avec près de 150 spectateurs et votants. L'exposition a donné l'occasion au public d'admirer les œuvres de nos talents locaux. Il était important pour nous de valoriser les compétences et les aptitudes des Coigniériens. Nous souhaitons offrir une vitrine aux artistes amateurs et mettre en lumière leur créativité. Assurément, ce projet participe au dynamisme de la vie locale. Évidemment, je suis favorable à la reconduction de cette action, qui pourrait mettre en lumière de nouveaux talents.

LES DIMANCHES MUSICAUX ONT EFFECTUÉ LEUR GRAND RETOUR LE 6 AVRIL 2025...

C'est un événement majeur de notre commune depuis plusieurs années. Le public vit une expérience musicale riche et variée, durant laquelle des performances mémorables sont proposées via l'orgue de l'Église Saint-Germain d'Auxerre et d'autres instruments (violin, violoncelle, galoubet, tambourin...). Initialement, le projet était porté par l'association « Les Amis de l'Orgue » mais au fil du temps, la diminution du nombre de bénévoles a compliqué l'organisation de cette manifestation culturelle. Cette année, la Municipalité est devenue gestionnaire de l'événement. À noter qu'un deuxième dimanche musical aura lieu en novembre 2025. À l'instar du 6 avril dernier, la commune s'efforcera de programmer des artistes renommés et talentueux. Je tiens à préciser que les dimanches musicaux sont bien plus qu'une série de concerts : ils représentent un engagement fort en faveur de la musique classique, tout en favorisant les échanges culturels et communautaires. Cet événement contribue à enrichir la vie culturelle des Coigniériens et des habitants des communes limitrophes.

UN MOT SUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2025-2026 ?

La thématique choisie est la diversité. La diversité des genres artistiques proposés, la diversité du public ciblé... Notre objectif est d'attirer des spectateurs que nous n'avons pas réussi à capter jusqu'à présent. Pour ce faire, nous avons concocté une programmation variée, avec des artistes réputés, bénéficiant d'une importante exposition médiatique. Au-delà des fans desdits artistes, leur notoriété devrait fédérer et captiver le plus grand nombre. »

FOCUS

Sandrine Conry, le partage comme adage

Bien que férue de musique, Sandrine Conry accorde plus d'importance au principe de transmission.

« J'ai un lien viscéral avec la musique, elle me permet de tenir debout. Mais j'aime l'idée de pouvoir m'en détacher. Finalement, au-delà de la musique, c'est la notion de partage qui m'anime. Le partage avec mes élèves, avec mes collègues artistes et avec le public ».

L'attrait pour la musique est apparu très tôt dans la vie de Sandrine Conry. Un père mélomane, une professeure de musique « pédagogue et habile pour partager ce qu'elle aimait, la polyphonie » rencontrée au collège : la pratique vocale rythme le quotidien de l'adolescente ayant grandi à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

LA FORCE DU COLLECTIF

Au début des années 2000, cette artiste crossover, passionnée de fusion des styles (en l'occurrence, elle s'est notamment essayée aux musiques afro-américaines, au funk, à la soul, à la pop, au rock, à l'électro, aux chansons turques et bulgares, aux musiques orientales...), multiplie les scènes par-ci, par là, entre Dijon et Paris. Sa collaboration avec le compositeur bourguignon Jean-Luc Girard, dit Alezan, l'a forcément marquée : dans le cadre de ce projet jazz, Sandrine Conry rencontre David Pouradier Duteil et Damien Argentieri, avec qui elle formera le trio « Adrian Clarck » en 2010.

Parallèlement, l'intermittente du spectacle fait aussi partie du trio « Orenda », avec Stefka Miteva et Julia Orcet, depuis 2014. Les jolies polyphonies bulgares proposées par les trois chanteuses attirent l'attention des professionnels de l'audio-visuel français. Apparitions médiatiques (« The Voice », « Victoires de la musique », « France Inter », etc.), collaborations avec les artistes Stromae et Grand Corps Malade : le groupe franco-bulgare est régulièrement sollicité !



TRANSMISSION DE SON SAVOIR-FAIRE

À l'aise au sein d'un collectif, Sandrine Conry excelle également en soliste. Son talent est reconnu. En 2024, elle a été contactée afin de concrétiser deux projets d'envergure. En qualité d'intervenante spécialisée dans les musiques afro-américaines, l'artiste coignérienne a fait travailler, durant plusieurs mois, de nombreux collégiens ayant constitué le grand chœur rythmique d'EVE (Exister avec la Voix Ensemble). Axée sur l'approche psychocorporelle du chant, cette initiative a fédéré près de 400 élèves originaires de Paris, Rouen et Strasbourg. Lesquels ont offert une prestation saisissante à la Philharmonie de Paris en juin 2024. Toujours désireuse de partager son expertise vocale, la chanteuse professionnelle a également créé, l'année dernière, un chœur participatif composé de 150 chanteurs (qu'elle avait collectés lors de stages) et du public. Cette joyeuse chorale a ensuite donné un concert au Théâtre des Cordeliers à Annonay (Ardèche).





À présent, évoquons l'engagement de Sandrine Conry au niveau local. Outre l'encadrement d'une troupe d'enfants et d'adolescents (âgés de 9 à 15 ans) ainsi que trois groupes d'adultes (chanteurs et comédiens amateurs) au sein de l'association de Maurepas « Scène Art », cette mère de famille définit comme « **empathique, énergique, joviale et sensible** » dirige avec brio l'atelier chant intergénérationnel « Les Agités » une fois par mois, à l'Espace Alphonse Daudet : « **À la suite du succès de la masterclass proposée dans le cadre du projet Abbé Pierre en 2023, la responsable du développement**

culturel m'a demandé si j'étais favorable à la reconduction d'une telle action. J'ai accepté sans hésiter. Depuis janvier 2024, je prends plaisir à accompagner des chanteurs et des chanteuses de tous âges et de tous niveaux. Ce projet favorise la convivialité : je fais en sorte que tous les participants, novices et confirmés, passent un agréable moment au sein de la chorale ». Au vu de l'engouement grandissant suscité par ce rendez-vous, on peut dire que l'objectif est atteint pour la cheffe de chœur !

INFORMATIONS

Des échanges constructifs avec les commerçants de Coignières



Le 16 janvier dernier, les membres du Club des Entreprises de Coignières sont venus à la rencontre du Maire Didier Fischer et des élus Catherine Juan et Cyril Longuépée, à la Maison de Voisinage. Présentation du nouveau PLU, du projet quartier gare et échanges sur le quotidien des commerçants : ce moment privilégié a permis de recueillir les attentes des participants et de renforcer le lien entre la Municipalité et les acteurs économiques locaux.

Rue des bosquets : une concertation organisée fin janvier



En raison de signalements relatifs à des problèmes de circulation, une réunion s'est déroulée sur place, en présence du Maire, d'Olivier Rachet, conseiller municipal, d'une dizaine de riverains de ladite rue, de la Directrice des services techniques et du responsable du service voirie. Le maintien du potelet et la mise en place de plusieurs aménagements (ligne jaune, panneaux à l'entrée de chacune des voies, réduction de la vitesse à 15km/h) ont été actés.

Loto de l'association API Coignières



De nombreux lots ont été gagnés (consoles de jeux, places pour des sorties de loisirs, livres, jeux de société, peluches...) le 23 mars dernier. Accompagné de ses élus, dont Mesdames Piffarely et Gervais, M. le Maire était présent lors de cet événement convivial, très apprécié des petits et des grands !

Réfection des sentes piétonnes entre les allées de la Harde et de la Vénérerie ainsi que les rues de la Maison rouge et de Neauphle-le-Château



Cette opération s'est déroulée fin mars. À noter qu'une partie des arceaux de protection a été installée à l'entrée des sentes afin d'empêcher la circulation de véhicules tels que les quads.

Mercredi 2 avril : spectacle vivant « Don quichotte » à la Maison de Voisinage



Dans le cadre de la Politique de la ville et afin de donner accès à la culture à tous, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les spectateurs ont apprécié cette adaptation hilarante de ce classique de la littérature espagnole. Bravo à la compagnie de théâtre musical Maurice et les autres pour cette création réussie.

Samedi 10 mai : une conférence/débat autour de la santé mentale et du handicap invisible



Un temps informatif a été proposé par l'Association Vie Abondante (AVA) à la Maison de Voisinage, de 14h à 17h. Les participants ont pu en apprendre davantage sur le handicap invisible, la drépanocytose et l'inclusion.

Infos : associationvieabondante@gmail.com.



Service environnement : nouveaux horaires d'accueil du public depuis le 1^{er} mai 2025

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30–12h ;
- Mercredi : 14h30–19h30.
- Le public est également reçu le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

En ce qui concerne le service urbanisme :

- Accueil physique et téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h/mercredi de 14h30 à 19h30
- Le public peut également être reçu sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
- À noter que le service ne prend pas les appels téléphoniques l'après-midi. Transmettez votre demande par mail à urbanisme@coignieres.fr.

À NOTER !

Mardi 13 mai,
12h,
Résidence-autonomie
« Les Moissonneurs »

Table d'hôtes

Inscription : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr

Mardi 13 mai,
20h30,
Espace A.Daudet
Pièce de théâtre « L'avare »
Plus d'infos : 01 30 62 36 00

Du mercredi 14 au lundi 19 mai,
Maison de Voisinage
**Exposition des travaux
des ateliers créatifs et
artistiques du Coignières
Foyer Club**
Horaires et infos : coignieres.fr

Vendredi 16 mai,
10h30,
Résidence-autonomie
« Les Moissonneurs »
Séance de sophrologie



Inscription : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr

Samedi 17 mai,
départ 11h30,
Gymnase du Moulin à Vent
Foulées couleurs



Plus d'infos : 01 34 61 46 40 -
sport.coignieres@coignieres.fr

Samedi 17 mai,
18h,
Espace A.Daudet
**Concert solidaire
pour Action Éducation**
Entrée libre sans réservation
et participation au chapeau

Mardi 20 mai,
19h45,
Mairie
Conseil municipal
Plus d'infos : 01 30 13 17 77

Mercredi 21 mai,
de 14h30 à 19h30,
Mairie
Don de sang
Prise de rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Jeudi 22 mai,
de 14h30 à 18h,
Salons Antoine de St-Exupéry
Thé dansant
Plus d'infos : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr

Jeudi 22 mai,
de 16h30 à 18h30,
devant la Maison de Voisinage
Desserte du bibliobus
Plus d'infos : coignieres.fr

Dimanche 25 mai,
de 9h à 18h,
Parking de la gare
Vide-greniers



Plus d'infos : 01 30 13 17 67 -
evenementiel@coignieres.fr

Dimanche 25 mai,
de 14h30 à 17h30,
Espace A.Daudet
**Atelier chant
intergénérationnel**
« Les Agités »
Plus d'infos : 06 99 59 66 38 -
sonia.parrou@coignieres.fr



2025

Un budget tourné résolument vers l'avenir



Ève MOUTTOU,
Adjointe au Maire,
déléguée aux finances,
à la commande
publique, à l'informatique
et à l'administration
générale

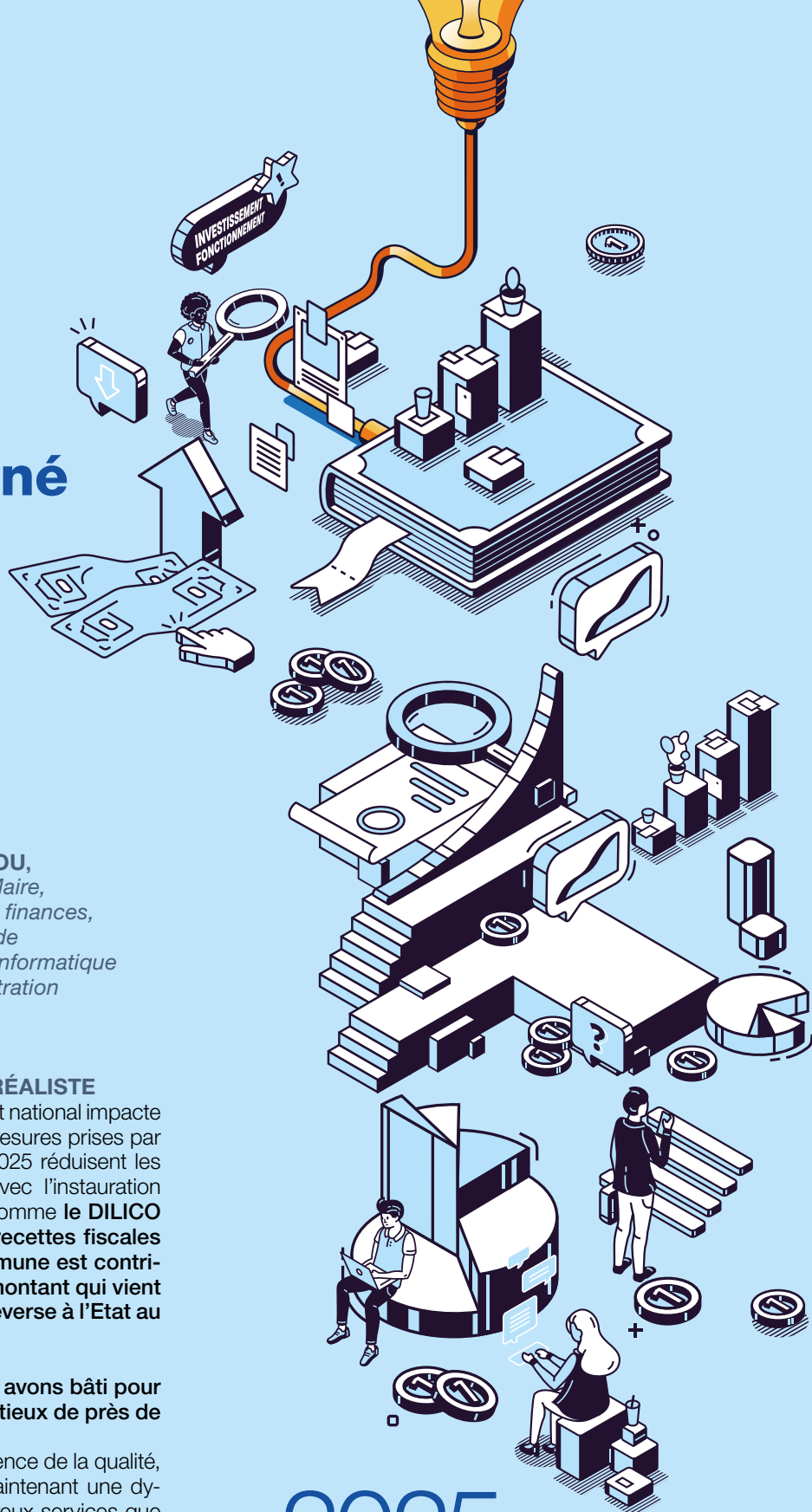
« UN BUDGET 2025 AMBITIEUX MAIS RÉALISTE

À l'image de 2024, le contexte international et national impacte lourdement les finances locales. Ainsi les mesures prises par l'Etat dans le cadre de la loi de finances 2025 réduisent les marges de manœuvre des communes avec l'instauration de nouvelles charges pour ces dernières comme le **DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités)** pour lequel notre commune est contributrice pour plus de 200 000 euros, un montant qui vient s'ajouter aux 500 000 euros que la ville reverse à l'Etat au titre du FSRIF.

C'est donc face à ces réalités, que nous avons bâti pour 2025, un budget à la fois réaliste et ambitieux de près de 20,5 millions d'euros.

Ainsi, en fonctionnement, nous avons l'exigence de la qualité, sur la base de coûts maîtrisés, tout en maintenant une dynamique d'innovation, à l'image des nombreux services que nous offrons à notre population. Aucun Coigniérien n'est oublié dans les actions que nous menons, en maintenant une dynamique de projets toujours plus innovants.

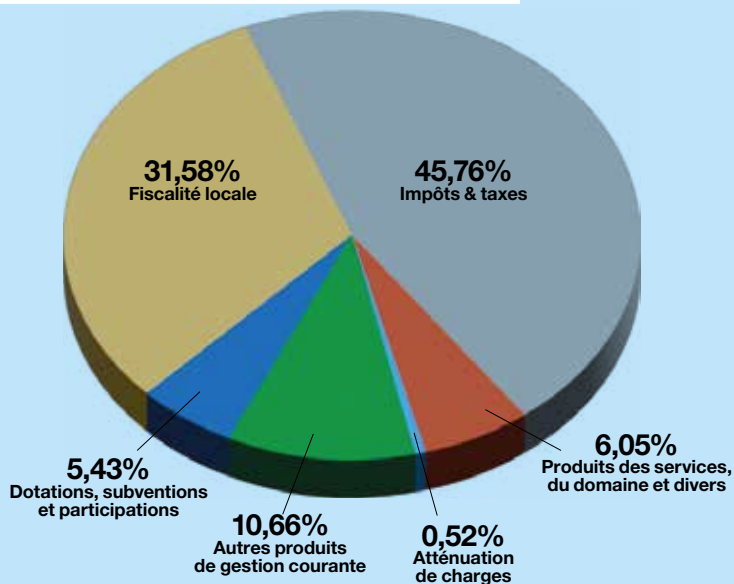
Demain se construit aujourd'hui ! Ainsi en investissement, pour 2025 nous proposons une politique toujours aussi volontariste, avec la création en 2025 d'une aire multisports intergénérationnelle, que viendra compléter en 2026 la reprise à venir du parc de la Prévenderie dont nous finalisons cette année la phase étude.



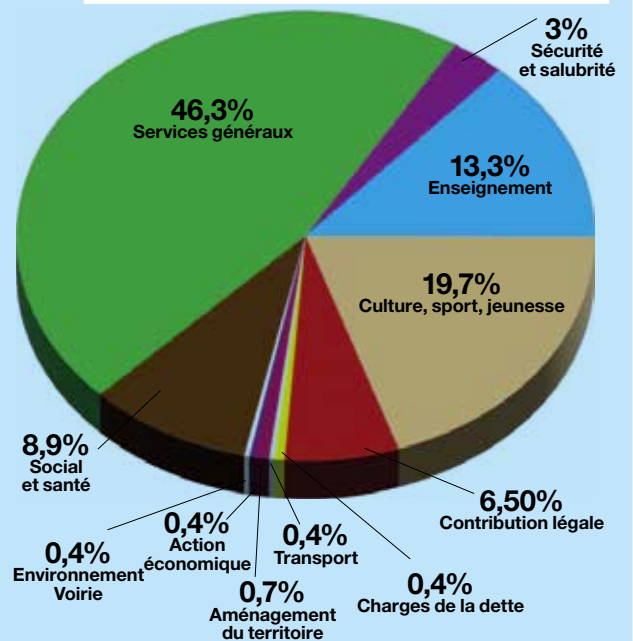
2025

Pas d'augmentation d'impôts !

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

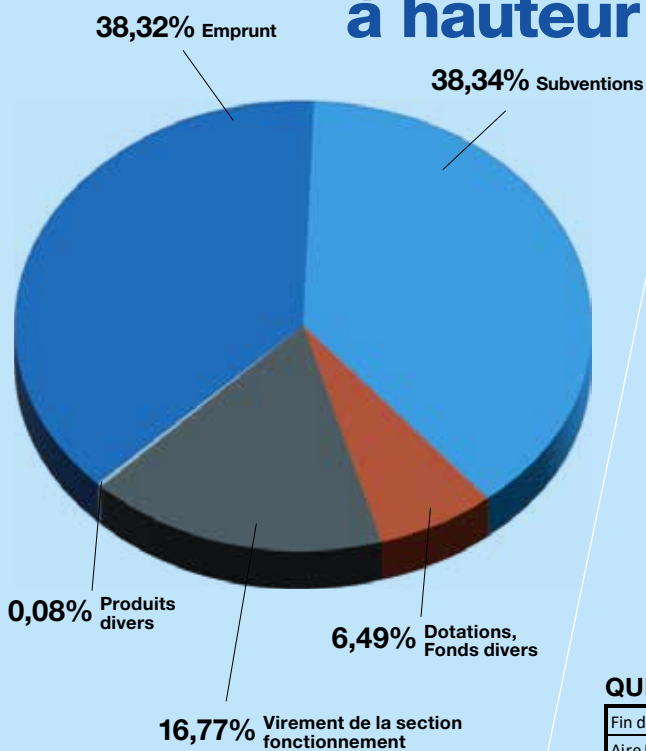


Un budget communal

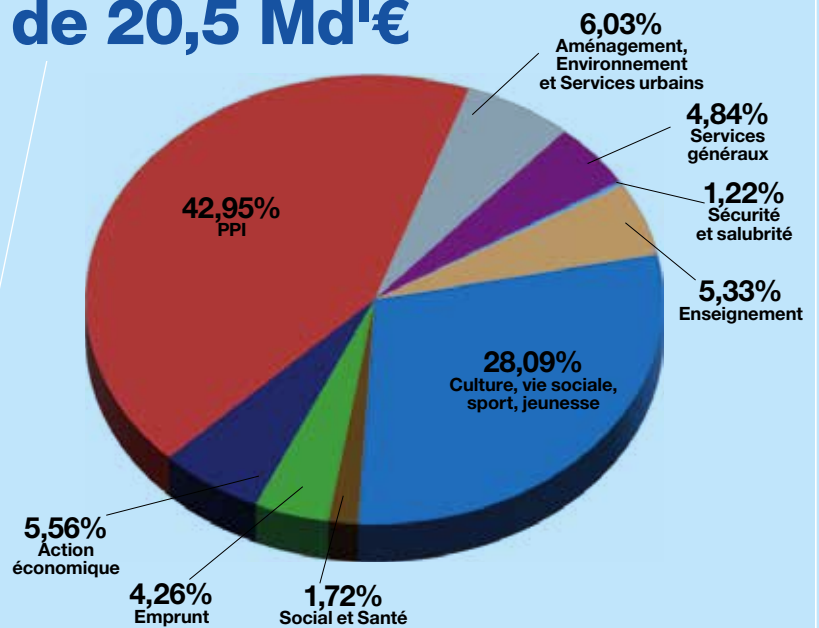
2025

à hauteur de 20,5 Md'€

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2025



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025



QUELQUES OPÉRATIONS

	Montant de l'opération globale TTC
Fin de la rénovation GS Bouvet	2 192 866,00
Aire Multisports	1 331 060,00
Extension de la vidéo protection	117 204,00
Fin de la rénovation de la Résidence autonomie	163 000,00

UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE !

Ce sont autant d'opérations pour lesquelles nous obtiendrons des cofinancements non négligeables, sur la base de dépenses résolument maîtrisées. La question environnementale n'est pas en reste, ainsi nous maintenons comme en 2024, notre politique avec ce double objectif à terme : la résilience alimentaire et la promotion des circuits courts. Vous l'aurez compris, la transition écologique à Coignières n'est pas un vain mot. De la même manière, la sécurité requiert toute notre attention : développement des zones 30 et 20, extension de la vidéoprotection... des thèmes qui sont au cœur de notre action 2025.

Malgré un cadre budgétaire toujours contraint, conséquence directe de la faiblesse des dotations de l'État, et du rôle contributif de notre commune au titre des fonds de péréquation, nous parvenons par cette rigueur à préserver le pouvoir d'achat des Coignériens avec, pour le 5^e année consécutive, une fiscalité qui restera inchangée. »



DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

CONSEIL MUNICIPAL D'AVRIL 2025 BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Les collectivités locales sont dans l'obligation de voter chaque année un budget primitif qui représente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice, en fonctionnement comme en investissement.

Avec le passage à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 depuis le 1er janvier 2024 les principes n'ont pas évolué : annualité, universalité, unité, spécialité, équilibre, sincérité. Ces règles conditionnent la légalité des budgets communaux sous le contrôle du préfet.

Ce budget 2025 s'inscrit donc une nouvelle fois dans un contexte très contraint, avec des marges de manœuvre qui s'amenuisent d'année en année, notamment du fait des décisions prises par l'Etat. Les tensions internationales toujours présentes ne sont pas sans conséquences sur la croissance nationale. Pour respecter le redressement des finances publiques qui doit être poursuivi au cours des prochaines années afin d'atteindre l'objectif d'un retour sous les 3 % de déficit public au plus tard en 2029, les collectivités seront surement mises une nouvelle fois à contribution à l'image de cette année avec l'instauration du Dilico. La balance générale du budget primitif pour l'exercice 2025 se présente comme suit :

BP 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	11 345 495.00	11 270 495.00	5 190 936.39	7 562 526.62	16 536 431.39	18 833 021.62
Opérations d'ordre	23 100.00	1 638 890.72	1 638 890.72	23 100.00	1 661 990.72	1 661 990.72
Excédents de clôture	1 846 578.12		450 012.11		2 296 590.23	
Affectation du résultat	305 787.40		305 787.40			
TOTAL	12 909 385.72	12 909 385.72	7 585 626.62	7 585 626.62	20 495 012.34	20 495 012.34



Subventions d'équipements avec les reports du CA 2024

OPÉRATION / PROJETS	REPORT 2024	BP 2025
Contrat de proximité 2020-2022 Réhabilitation GS BOUVET	400 000	
Fonds concours SQY - Réhabilitation GS BOUVET solde 50%	430 036	
Fonds vert - Réhabilitation GS BOUVET solde 70%	261 658	
Budget participatif Handicap - accessibilité GS BOUVET	10 000	
Budget participatif Ilots fraîcheur et biodiversité GS Bouvet	7 000	
Contrat de proximité 2020-2022 Aire Mixte Intergénérationnelle		400 000
Fonds concours SQY - Aire Mixte Intergénérationnelle		200 000
Budget participatif - mobiliers Aire Mixte Intergénérationnelle		10 000
Participation phase concertation aménagement Aire Mixte multi Sport	15 400	
Fonds concours SQY Réhabilitation Résidence Autonomie	65 868	
Réhabilitation Résidence Autonomie - CNAV	233 340	
Fonds de concours Travaux rénovation toiture terrasse GS PAGNOL + Entrée GS – solde 50%	40 427	
Fonds vert réhabilitation et rénovation toiture GS PAGNOL solde	29 030	
Remise en culture des terres agricoles	27 203	
Budgets participatifs région IDF	54 000	9 000
Contrat triennal voirie 2020-2022 (aire stationnement rigoles R)	4 394	
Subvention véhicule de Police Municipale et armement – région		9 500
Fonds de concours SQY véhicule Ateliers et Leds terrain Foot		20 000
Participation financière Aménagement du parc de la Prévenderie	6 160	
Divers (Fédération - appel à projets CAF)		25 000
	1 584 516	673 500

1. Les dépenses :

Pour 2025, une hypothèse d'emprunt est posée à hauteur de 2 500 k €. Quel que soit le montant obtenu, des tirages successifs étalés dans le temps (2025-2029) seront faits selon nos besoins de trésorerie afin de mobiliser juste les sommes nécessaires.

Les opérations d'équipements pour 2025

NATURE	BP 2025
Réhabilitation GS Bouvet	2 192 866
Aire Mixte Intergénérationnelle	1 331 060
Réhabilitation Résidence les Moissonneurs	179 625
Modernisation et extension de la vidéo-protection	117 204
Toiture terrasse GS Pagnol	69 506
Travaux de drainage Cimetière	55 740
Remise en culture des terres agricoles fin travaux	51 600
Réaménagement du Parc de la Prévenderie (Etudes)	16 487
Total dépenses d'équipements	4 014 088

Dans un contexte financier complexe pour les collectivités, ce budget primitif 2025 ambitieux et raisonné, confirme la volonté de l'équipe municipale de dégager des marges de manœuvre afin de maintenir une offre de services publics de qualité et diversifiée, tout en préservant le pouvoir d'achat des Coigniériens.

L'équipe municipale a la volonté de poursuivre la politique d'investissement amorcée depuis plus de 5 ans, notamment en matière de transition écologique, en maintenant la dynamique de recherche active de cofinancements pour la réalisation de ses projets. Une stratégie qui nous permet de construire demain tout en préservant le pouvoir d'achat des Coigniériens, **en effet la fiscalité pour 2025 ne sera pas augmentée.**

**HOMMAGE À M. HENRI PAILLEUX**

« Henri Pailleux, Maire honoraire, ancien Vice-président du Conseil départemental, officier de La Légion d'honneur et du Mérite national, nous a quitté dans la nuit du 13 au 14 mars 2025. Il venait d'avoir 85 ans. Il s'installa à Coignières avec sa famille en janvier 1977 et consacra à notre ville le reste de sa vie. Il en fut le maire 29 années durant. Son bilan, dans le sillage de son prédécesseur Robert Vian, est impressionnant et a contribué à façonner le Coignières d'aujourd'hui. Il en fit, avec son équipe, tout au long de ses mandats, une des communes de moins de 5000 habitants les mieux équipées de France. Je ne ferai pas ici la liste exhaustive de ses réalisations, mais je sais qu'il était particulièrement fier de certaines. À l'exemple, du centre de loisirs La Farandole, de la crèche Arc-en-Ciel, du stade du Vieux-Moulin, du théâtre Alphonse Daudet ou encore de la rénovation

du clocher de notre église qui menaçait effondrement.

Henri Pailleux sut aussi assurer le développement économique de la commune avec un objectif, voire une idée fixe : attirer le maximum d'entreprises pour créer de l'emploi et de la richesse. Entre 1986 et 2014, le nombre d'établissements commerciaux et industriels passe ainsi en ville de 240 à plus de 850.

Sa disparition a créé en ville une profonde et sincère émotion. Un de ses derniers moments de bonheur fut l'inauguration de l'esplanade de la mairie qui porte depuis ce jour de septembre 2024 son nom. Une foule nombreuse était présente pour cet hommage. Nous garderons tous de lui le souvenir d'un Maire qui ne dérogea jamais à ses principes qui sut conserver durant toutes ces années une fidélité sans faille à sa famille politique : celle du gaullisme !

Je tenais à présenter à sa famille en mon nom, mais aussi au nom du Conseil municipal, nos plus sincères condoléances et leur assurer de notre soutien dans cette épreuve. »

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de SQY





BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

ÉTAT CIVIL

▶ ASIA MARKET

Supermarché ASIATIQUE
Centre commercial
« Le Forum »
Tél : 09 56 35 09 83

▶ L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

*Équipements d'accès
de sécurité en hauteur*
159 RN 10
Tél : 01 89 02 01 99
echelle-europeenne.com

▶ DUBAÏ MALL

*Mode – Décoration -
Accessoires*
Centre commercial
« Le Forum »

▶ SMASH LAB

Restaurant
162 RN 10
Tél : 01 71 49 72 86

▶ HENRY STEYAERT

*Location de bennes
et d'engins TP*
28 rue des osiers
Tél : 01 30 05 31 21
location-bennes-78.fr

Naissances

Isaha CHILLI,
le 31 décembre 2024

Imran BENAMAR,
le 6 février 2025

Bianca GUILBERT
DOBRE-BADODREY,
le 25 février 2025

Mariages

Frédéric ABEILHE
et Elisabeth FONT,
le 15 mars 2025

Transcriptions de décès

Françoise BEGUIN
épouse LEVASSEUR,
le 1^{er} novembre 2024

Lucien IMBERT,
le 27 février 2025

Annette ESPINA,
le 11 mars 2025

Henri PAILLEUX,
le 13 mars 2025

Andrée LE BOULANGER
veuve BEGUIN,
le 24 mars 2025

*La Municipalité
présente ses sincères
condoléances
aux familles des défunts.*





INFORMATIONS



Permanences juridiques en Mairie

Le 1^{er} de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apporte des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr



Permanence du conciliateur de justice

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits). Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr



Permanence CCAS

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

La mairie recrute !

RDV sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur Facebook, Instagram et X

Inscription au registre des personnes vulnérables de Coignières

Vous êtes âgé(e)s de 65 ans et plus, ou en situation de handicap ? Pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune ! Ce registre permet au CCAS de la ville de Coignières de vous contacter en cas de situation de crise exceptionnelle (canicule, grand froid...).

Inscription simple et confidentielle :

- Par le demandeur ou par une tierce personne
- Fiche de renseignements disponible en ligne ou au CCAS
- Transmission par mail ou par courrier

Pour + d'infos : CCAS : 01 34 61 45 75 / ccasrpa@coignieres.fr



Le Maire à votre écoute

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, le Maire Didier Fischer assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et sur l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

- > En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30
- > Hors période scolaire :
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 20 mai 2025,
à 19h45 en Mairie

Retrouvez prochainement l'ordre du jour
et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Agir et penser pour notre ville d'aujourd'hui et de demain.

À moins d'un an des prochaines élections municipales, nous dressons aujourd'hui un bilan satisfaisant, où la grande majorité de nos engagements a été tenue. Malgré les contraintes budgétaires et la crise énergétique qui nous ont touchées tout comme l'ensemble des communes.

Le maintien de services publics municipaux qualitatifs et la vision du Coignières de demain sont restés au cœur de nos priorités. Nous avons agi dans le présent tout en anticipant le développement de demain. Des projets pour lesquels la ville a obtenu de manière systématique des co-financements aux meilleurs taux.

Les Coignériens peuvent aujourd'hui profiter d'équipements modernes et adaptés grâce aux rénovations engagées, des services utiles

comme la navette scolaire, sans oublier les nombreux moments de convivialité proposés. La révision du PLU a permis de repenser notre ville et d'anticiper les futures transformations. Ainsi, en concertation avec vous, notre équipe a projeté vos souhaits pour dessiner notre commune à l'horizon 2040 : un quartier de la gare redynamisé, des espaces naturels mieux protégés et connectés, un patrimoine sauvegardé, une RN10 pacifiée...

Coignières est une ville où il fait bon vivre et qui doit le rester. C'est pourquoi nous continuons de nous mobiliser pour, à la fois, la préserver, la transformer et la façonner dans l'intérêt de ses habitants.

Nous partageons cette même volonté avec M. Henri Pailleux, maire de Coignières durant 29 ans, qui nous a malheureusement quitté en mars dernier.

Nous présentons nos sincères condoléances

à sa famille et à ses proches. Il aura marqué la commune par son dévouement.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Nous souhaitons pour notre tribune rendre un hommage soutenu à Henri Pailleux dont le dévouement envers notre commune a marqué l'ensemble de nos administrés. Son engagement sans faille et ses nombreuses réalisations ont transformé profondément notre ville.

Nous nous souviendrons de lui comme d'un leader visionnaire, un bâtisseur infatigable et un défenseur des valeurs républicaines. Son action a grandement contribué au caractère atypique de la commune. Visionnaire, il a dynamisé l'économie locale, notamment avec la construction des centres commerciaux du Forum et des Portes de Chevreuse, et la création de l'APDEC. Cette action fondamentale en faveur des entreprises a permis d'assurer des recettes pérennes pour financer la politique de grands travaux qu'il avait envisagée et soutenir les nombreuses associations de notre commune.

Ami du patrimoine et de l'environnement, on retiendra la restauration du clocher de l'église Saint-Germain-d'Auxerre et l'aménagement du nouveau cimetière.

Ami des arts, il a enrichi la vie culturelle de la commune avec la création de l'espace culturel Alphonse-Daudet, favorisant ainsi l'inclusion et la solidarité. Ancien sportif de haut niveau, il a soutenu le sport et la jeunesse en créant des infrastructures comme le club de tennis, le terrain de football, le gymnase et le centre aéré La Farandole.

Enfin, en tant que fervent républicain et défenseur des institutions, il a édifié une nouvelle mairie, moderne et adaptée aux besoins futurs des habitants et des agents communaux. Travailleur infatigable, son engagement et ses réalisations ont laissé un héritage indélébile pour les futures générations.

Encore merci Monsieur le Maire, les Coignériens ne vous oublieront pas.

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

Vide Greniers

Dim 25 mai 2025
parking de la Gare de Coignières
9h-18h



Conception graphique : Service communication, Ville de Coignières

01 34 61 44 47 - 06 80 47 13 64
evenementiel@coignieres.fr

 **COIGNIÈRES**
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE 
coignieres.fr